

Compte rendu du Comité Départemental d'Action Sociale **HAUTE GARONNE FINANCES du 19/04/2023 :**

Déclaration liminaire (voir PJ)

Approbation du PV du 15/11/22 : adopté

Concernant le Budget alloué aux CAL (Crédits d'Action Locales) :

La CGT est opposée à la Réserve instaurée en 2019 qui ampute le Budget et d'autant plus que ni le montant ni le pourcentage de cette Réserve ne sont communiqués ;

La Dotation est calculée suivant le nombre d'Actifs, d'enfants d'Actifs et de Retraités suivant la clé de répartition suivante: 9,57€ par Actifs, 36,82€ par Enfants et 3,19€ par Retraités ;

La CGT dénonce la diminution de fait du montant alloué au CAL 31 car les éléments servant de calcul à la dotation (montant alloué par Actifs, par Enfants et par Retraités) sont inchangés depuis plusieurs années (au moins depuis 2018) et n'ont pas pris en compte l'augmentation du coût de la vie ;

Restauration :

Des membres du Secrétariat Général (SG) se sont rendus sur les sites de la Place OCCITANE, de RANGUEIL et du MIRAIL ; ils ont examiné le matériel de restauration et évalué les travaux à envisager .

Place OCCITANE, ils ont effectué un état des lieux des installations côté convives et côté production ; ils ont constaté des problèmes de ventilation et se sont engagés à fournir des préconisations et des moyens

Il y aurait 2 sources de Financements : le Secrétariat Général (SG) et les Bâtiments (enveloppe bâtementaire) ; une fois les constats établis, les montants des crédits pour travaux seront communiqués ;

A RANGUEIL et au MIRAIL, il y aurait un accord de principe pour le changement de certains matériels

Le président du CDAS a indiqué que le Bureau Conditions de vie au travail (CVT) de la DRFIP soutenait les gestionnaires des Restaurants. Prochainement, une réunion devrait être organisée entre la Direction et les présidents des associations qui gèrent les restaurants DGFIP.

Les directions partenaires comme l'INSEE, devraient être associées à cette réunion.



ARBRE DE NOEL : le 6 décembre 2023 (1^{er} mercredi de décembre)

L'Association du CIRQUE De Noël a été déficitaire de 20 000€ l'année dernière et la pérennité du Cirque dépendra de sa fréquentation cette année ; le Tarif sera inchangé (malgré l'inflation) et en cas de nouveau déficit, l'activité serait définitivement arrêtée

Un émargement sera effectué à l'entrée du cirque le 6 Décembre ; les retraités pourront y participer à condition d'en faire la demande par écrit et en fonction du nombre de places restantes ;

NATURA GAMES : une sortie sera proposée le 11/06

OK CORRAL : le week-end du 16/09 (ou les suivants en cas d'impossibilité)

PIC DU MIDI : une sortie sera proposée pendant l'été

CAMARGUE : une sortie commune sera proposée aux Actifs (50%) et Retraités (50%)

MICROPOLIS : une sortie sera proposée pendant les vacances de la Toussaint

LES JARDINS DE MARTEL : une sortie sera proposée le 03/06 aux Actifs et Retraités

BOWLING : une sortie sera proposée → en semaine pour les retraités
→ le week-end pour les actifs

Pour les retraités , il est prévu un repas spectacle au cabaret La venus.

ACTIONS :

Les consultations gratuites à la Maison de la Psychologie sont renouvelées (limitées à 3 par agent.e) ainsi que les consultations auprès des avocats et notaires

Le système de panier repas « LA RUCHE QUI DIT OUI » est conservé

Des séances de SOPHROLOGIE seront organisées sur le site de SAINT GAUDENS pour celles et ceux qui le souhaitent dans la limite de 10 participants.

Dans le cadre du FIL (Fonds d'initiative local), un projet de cueillette de fruits et légumes proposé par le CDAS 31 a été retenu par le Secrétariat Général et a obtenu un financement de 5000€

500 bons numérotés de 10€ seront distribués aux agents actifs et retraités par des représentant.es du CDAS ; ces bons attesteront que les bénéficiaires sont des agents des Finances

Logements d'urgence :

A la demande de la CGT, le sujet des logements d'urgence a été évoqué ;

Actuellement, des logements temporaires sont proposés par le Ministère aux agent.e.s qui sont dans



l'impossibilité de rester dans leur logement ou n'en ont pas.

La CGT a souligné que dans le département, les agent.e.s logés en urgence le sont essentiellement dans des Appart'Hôtel ce qui est très onéreux.

L'accès au logement d'urgence n'est pas immédiat : l'Agent.e doit prendre contact avec la plateforme «Ma nouvelle ville» et constituer un dossier ; le délai d'attente est dans le meilleur des cas de 3 semaines et l'Agent.e doit payer la caution avec sa Carte Bleue ; il n'y a rien sous 8 jours (pendant ce temps, l'Agent.e travaille. ..)

La CGT demande un Groupe de travail sur l'hébergement et un quota de mise à disposition par la Ville de TOULOUSE de Logements temporaires ce qui permettrait de réduire le temps d'attente ; elle souhaite que ce qui existe en Région Parisienne (des Foyers meublés ALPAF qui permettent aux agent.e.s d'être logé.e.s très rapidement et souvent le jour même) soit mis en place dans notre département..

Le président du CDAS a indiqué qu'il ferait remonter notre demande.

La CGT très attachée à l'action sociale a par ailleurs demandé que la délégation face un mail d'information à l'attention des actifs et des retraités concernant les chèques vacances.

Nous souhaitons bienvenue au nouvel assistant social qui a pris son poste il y a maintenant quelques semaines, En juin, un nouvel assistant devrait rejoindre la délégation.

Enfin , **la CGT a demandé** au président du CDAS des informations concernant le recrutement du prochain délégué de proximité et d'indiquer quand nous aurons connaissance de son choix.

La réponse a été évasive. ..et nous ne sommes guère plus avancés !

Les représentants CGT Finances CDAS 31

Claude CHAINET pour la DGDDI (douane)

Henri CATHALA et Muriel GOMEZ HEBRARD pour la DGFIP

Mathilde MACCALI-PELTRET pour la DREETS

Expertes : Bernadette LARCHER (DGFIP)

Yvette GUDEL (Retraitée)